

## ■ Comité d'organisation

- Denis Bailly, UMR Amure - UBO
- Julien Hay, UMR Amure - UBO
- Séverine Julien, UMR Amure - UBO
- Aurora Mateos, COI - UNESCO
- Olivier Thébaud, UMR Amure - Ifremer/UBO



## ■ Soutien

- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT)
- Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) de l'UNESCO
- Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)

## ■ Contact

Séverine Julien  
UMR Amure - UBO  
12 rue de Kergoat, Bât.B, C.S 93837, 29 238 Brest Cedex 3  
Courriel : severine.julien@univ-brest.fr  
Tél : 02 98 01 69 37 / Fax : 02 98 01 69 35  
[www.umar-amure.fr](http://www.umar-amure.fr)

## ■ Accès

UNESCO  
Salle de réunion IV  
7 place de Fontenoy  
75 007 Paris  
• Metro : 8, Ecole Militaire



• Réalisation plaquette : Séverine Julien - UMR Amure / UBO - 2008

Atelier international



# Droit & Environnement

## Regards croisés sur la réparation des atteintes à la nature

03 - 04 décembre 2008  
à l'UNESCO  
Paris

Co-organisé par l'UMR AMURE et la COI de l'UNESCO

Jugement Erika, Grenelle de l'Environnement, transposition de la Directive Européenne de 2004 sur la responsabilité environnementale... : la prise en compte monétaire des atteintes à l'environnement n'est plus seulement une attente sociale majeure mais également une préoccupation et un objet en construction commun désormais à plusieurs sphères institutionnelles françaises (magistrature, législative, politique publique...).

La délicate question de la valorisation monétaire et de la compensation des atteintes à l'environnement a également été débattue en d'autres lieux par le passé, et a conduit à des réponses très variées (loi italienne relative aux atteintes causées à l'environnement marin, Oil Pollution Act de 1990 aux États-Unis, Directive européenne de 2004 sur la responsabilité environnementale). Cette diversité rappelle que la prise en compte monétaire des dommages écologiques reste avant tout une construction sociale, résultante d'un processus au sein duquel interviennent différents types de facteurs (juridiques, scientifiques, sociaux, politiques, culturels...).

L'atelier « Droit et environnement : regards croisés sur la réparation des atteintes à la nature » a pour objectif de rendre compte, sous la forme d'interventions de spécialistes nationaux et internationaux, des diverses pratiques en matière de reconnaissance des dommages à l'environnement.

Plus que la comparaison des différentes pratiques, il s'agira de mettre en perspective les



raisons et facteurs qui expliquent que certains dispositifs aillent plus loin que d'autres en matière de compensation des dommages à l'environnement. La question de la valorisation monétaire des atteintes à l'environnement occupera à cette occasion une place importante, en particulier au sujet de la légitimité de l'utilisation des concepts et méthodes scientifiques d'évaluation monétaire des atteintes à l'environnement.

Les présentations seront commentées par les experts internationaux et serviront de support pour les débats entre les participants de l'atelier.

L'atelier international s'inscrit dans le cadre de l'animation scientifique de l'Appel à Propositions de Recherche (APR) « Évaluation économique des dommages écologiques des marées noires » financé par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT).

L'atelier débutera par la présentation des résultats des différents projets de recherche financés dans le cadre de l'APR, qui permettront d'ouvrir le débat.

Il est co-organisé par l'Unité Mixte de Recherche Amure/Centre de Droit et d'Économie de la Mer ([www.umr-amure.fr](http://www.umr-amure.fr)) et la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO.

*Les langues de travail seront, en traduction simultanée, le français et l'anglais.*

## Mercredi 03 décembre

9h00 > 09h30 - *Enregistrement - Accueil café*  
09h30 > 10h00 - *Session d'ouverture*  
10h00 > 10h40

Indemnisation des dommages à l'environnement et régime international d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures: bilan et perspectives

Julien Hay, UMR Amure, Université de Brest  
10h40 > 11h20

Processus de reconnaissance des dommages écologiques: apports potentiels de l'évaluation économique à la construction des valeurs écologiques, sociologiques et juridiques

Christophe Bouni, AsCa  
11h20 > 11h40 - *Pause café*  
11h40 > 12h20

Traudction juridique de la notion de dommage écologique et proposition d'amélioration du système d'indemnisation de ce dommage

Marie-Pierre Camproux-Duffrene, CDE, Université de Strasbourg  
12h20 > 13h00

La remédiation environnementale après une pollution majeure: que peut-on considérer comme raisonnable, équitable, durable?

Florence Poncet, CEDRE  
13h00 > 15h00 - *Pause déjeuner*  
15h00 > 15h50

L'actualité de la réparation des atteintes à l'environnement, entre droit commun et droit spécial

Laurent Neyret, Maître de conférences Université de Versailles-Saint Quentin  
15h50 > 16h40

L'évaluation économique de la biodiversité et des services écosystémiques : questions, enjeux, compromis

Jean-Michel Salles, Economiste, UMR LAMETA, CNRS  
16h40 > 17h00 - *Pause café*  
17h00 > 17h50

Les différents types d'évaluation économique de la nature

Guillaume Sainteny, Maître de conférences, Institut des Etudes Politiques de Paris

## Jeudi 04 décembre

10h00 > 10h30 - *Accueil café*  
10h30 > 11h20

Indemnisation au titre des dommages résultant des atteintes à l'environnement dans le cadre du régime international CLC/FIPOL

Måns Jacobsson

Ancien administrateur des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL)

11h20 > 12h10

Liability for damage to public natural resources. Comparing the damage definition of the 2004 EU Environmental Liability Directive with the damage definition of the International Oil Pollution Conventions.

Edward Brans  
Avocat, Pays Bas

12h10 > 13h00

Origins and Evolution of Natural Resource Damage Assessment In the United States: An Economic Perspective

Norman Meade  
Economiste à la NOAA, USA

13h00 > 14h30 - *Pause déjeuner*

14h30 > 15h20

Preparing, Negotiating and implementing the ELD Directive : The EU experiences so far

Alexandra Vakrou, Administrateur, Commission Européenne, DG Environnement

15h20 > 16h10

Evaluation et contextes de coordination: l'obscur objet de la réparation judiciaire

Olivier Godard  
Directeur de recherche en économie CECO, CNRS / Ecole Polytechnique

16h10 > 16h30 - *Pause café*

16h30 > 17h20

Values, well-being and compensation

John O'Neill, Professeur de philosophie Université de Manchester

17h20 > 18h00 *Clôture*